

LA REVUE ET GAZETTE MUSICALE DE PARIS, 11 mai 1851, pp. 147-148

Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous personnellement. Je ne pense pas cependant que cette considération doive m'empêcher de vous adresser quelques réflexions au sujet de la tonalité ecclésiastique, de cette tonalité dans laquelle vous avez pour ainsi dire vécu, qui doit vous être plus familière par conséquent qu'à une foule d'autres qui en parlent beaucoup, et qui sont loin de l'avoir *pratiquée* autant que vous. Je connais à peu près tous les hommes distingués qui, à des points de vue différents, essayent depuis années de ressusciter cette tonalité du plain-chant, de l'inculquer de nouveau à notre organisation, de nous faire pénétrer les mystères de ce que j'appellerai sa syntaxe, comme aussi de nous initier aux beautés des chefs-d'œuvres qu'elle a produits. Parmi ces hommes, il n'en est aucun sur la bienveillance de qui je ne doive compter; plusieurs même sont mes amis. Et pourtant, je ne me sens nullement disposé à communiquer à d'autres que vous les idées d'abord indistinctes et confuses, plus tard fortifiées et éclaircies par de longues méditations, enfin devenues maintenant évidentes pour moi, touchant la prétendue possibilité d'un retour à cette même tonalité ecclésiastique, ou, pour parler plus juste, d'un retour *de* cette même tonalité, dans les conditions musicales où nous nous trouvons par suite des développements de la tonalité moderne. Pourquoi cela? C'est que les écrivains dont je parle sont tous intéressés, à quelque degré, dans la question qui nous occupe; c'est que tous ont mis en avant certaines théories personnelles, plus ou moins systématiques, et se sont ainsi *compromis* à mes yeux par certaines vues particulières, auxquelles ils tiennent d'autant plus qu'ils ont lieu de les considérer comme leur étant exclusivement propres; c'est, en un mot, parce qu'ils ne sauraient être dépouillés de préjugés dans un sujet où il faut surtout se montrer affranchi de toute préoccupation individuelle. Vous, Monsieur, tandis que, d'un côté, vous avez fait plus que tout autre pour la restauration de la tonalité ancienne, et cela de la seule manière vraiment efficace, en vous contentant d'en faire connaître les monuments sur lesquels les autres dissertaient; on peut dire, d'un autre côté, qu'ayant parfaitement le droit d'avoir une opinion sur la question que je soulève, vous n'en avez néanmoins manifesté aucune. Vous avez voulu rester neutre entre les doctrines diverses qui se sont produites. Or, c'est cette neutralité que j'apprécie, que j'invoque, car elle suppose en vous l'absence de tout parti pris, de toute idée arrêtée *à priori*; et c'est parce qu'elle m'offre une garantie entière d'impartialité jointe à une compétence incontestable, que je prends la liberté de vous soumettre les considérations dans lesquelles je vais entrer.

Vous avez été frappé comme tout le monde des unanimes réclamations auxquelles a donné lieu, de nos jours, l'état de décadence du chant religieux, et surtout du plain-chant dans les cérémonies de l'église. Il semblait, en effet, que dans un temps où les arts du moyen-âge reflourissaient parmi nous et présentaient le spectacle d'une splendide renaissance; où les cathédrales gothiques se paraient, grâce à d'intelligentes restaurations, de leurs formes symboliques adroitement renouvelées; où les œuvres immortelles de Palestrina, de Vittoria, de Morales, d'Animuccia, etc., attiraient un auditoire nombreux et choisi aux séances que vous dirigiez avec autant de verve que

d'habileté; il semblait, dis-je, que les chants liturgiques devaient suivre le même mouvement, et que les mélodies grégoriennes, peu à peu dégagées des lourds contre-points de nos chantres et de faux bourdons barbares, devaient nous être rendues dans leur pureté primitive. Il n'en fut point ainsi. Tous les hommes d'un goût élevé et sévère s'en prirent tour à tour aux chantres, aux organistes, aux maîtres de chapelle, aux fidèles, au clergé lui-même. Je fus un de ceux qui se permirent d'adresser aux évêques, aux prêtres des paroisses ayant dans leur attributions l'organisation ou le contrôle du chœur, de respectueuses remontrances sur l'indifférence dont le chant grégorien est presque par tout l'objet; sur l'incroyable facilité avec laquelle une grande partie du clergé, et, parmi le clergé, les jeunes prêtres surtout, secondent l'invasion de la musique profane; sur la situation que l'on fait aux chantres, souvent obligés, à Paris, pour subvenir aux nécessités de la vie, de contracter un double engagement avec le théâtre et avec l'église; sur la position des organistes, des maîtres de chapelle qui, chaque jour, font retentir le sanctuaire des refrains qu'ils rapportent des représentations lyriques, des concerts et des bals en plein vent. J'avais été précédé dans cette voie par Choron. Plusieurs écrivains érudits m'y suivirent.

Un jeune savant plein d'initiative, M. F. Danjou, déplorant l'incurie avec laquelle le clergé abandonnait le plain-chant aux caprices des chantres, aux mutilations des arrangeurs et fabricateurs de contre-points, entreprit de réunir dans un centre commun toutes les plumes dévouées à la cause des traditions grégoriennes et liturgiques; il fonda la *Revue de la musique religieuse, populaire et classique*, et en partagea la collaboration avec M. Féty, M. S. Morelot et quelques ecclésiastiques distingués. Je suis d'autant plus à l'aise pour parler des services que ce recueil rendit au chant religieux, que je n'ai pris aucune part à sa rédaction. Dans le court espace de trois années, depuis 1845 jusqu'en 1848, ce journal, dont la suspension a été un véritable malheur pour l'art contemporain, opéra tout le bien qu'on en pouvait espérer; il sut concilier les égards dus au sacerdoce avec l'énergie des réclamations et la sévérité des enseignements qu'il lui adressait; il suscita les plus honorables sympathies dans l'épiscopat comme dans le clergé du second ordre; il éclaircit une foule de questions relatives à l'art du moyen-âge et à l'application de cet art à l'époque actuelle. Mais parmi ces questions, celle qu'il mit le mieux en lumière, fut la question même de l'impossibilité du rétablissement de la tonalité ecclésiastique. Chose singulière! ce journal fut fondé dans la pensée de ce rétablissement, et la seule chose qu'il constata d'une manière claire // 148 // et péremptoire, fut que ce rétablissement n'était qu'une belle illusion! Je le prouverai dans la série des lettres que je vous adresse, car elles n'ont pas d'autre objet. Qu'il y ait heur ou malheur à cela, peu importe. La pire des choses dans tous les ordres d'idées et de faits, n'est pas qu'une institution ait disparu, mais bien de se persuader qu'elle peut être rajeunie lorsqu'elle est décrépite; qu'elle vit lorsqu'elle est morte; sans compter que cette idée fautive en provoque également une autre non moins fautive en sens contraire, à savoir qu'une institution, alors qu'elle n'est plus en harmonie avec un état actuel donné, ne laisse aucun germe dans le fonds

social qui compose la vie des peuples; que conséquemment les institutions destinées à succéder aux premières peuvent n'avoir avec celles-ci aucun lien d'origine et s'implanter sans transition, après avoir fait table rase. C'est là une doctrine non moins fatale que l'autre, et l'on peut dire que toutes les deux, se manifestant d'abord aux sommités de l'ordre social, se reproduisent d'échelon en échelon dans toutes les sphères de l'activité humaine. Ce qu'il y a de vrai, c'est que les formes seules changent et que le fonds subsiste. Mais ces généralités me mèneraient trop loin. Il me suffit pour le moment de bien préciser ce point-ci, que le journal de M. Danjou, malgré sa brève apparition, aurait certainement amené pour résultat la restauration du plain-chant, si cette restauration eût été possible.

Trojaque nunc stares, Priamique arx alta maneres!

Vous voyez, que si mes amis et moi avons frappé juste dans l'appréciation du mal, nous nous étions montrés injustes dans l'appréciation des causes auxquelles il fallait le faire remonter. Ce n'était ni le clergé, ni les chantres, ni les organistes, ni les maîtres de chapelle ni les correcteurs du chant, ni les fidèles, qu'il fallait accuser: vous savez qu'accuser tout le monde, c'est justifier chacun en particulier. Ce qu'il fallait accuser, ou plutôt constater, c'est l'existence d'un grand fait, d'un fait aujourd'hui universel, qui absorbe et annule toutes les causes secondaires. Ce fait, je l'ai déjà indiqué, c'est celui de la domination exclusive de la tonalité moderne, et si ni d'autres ni moi n'en avons aperçu d'abord les conséquences relativement à la question qui nous occupe, ce n'est pas que ce fait ne fût présent, immédiat, c'est précisément, au contraire, parce que, comme l'atmosphère, il nous enserre et nous enveloppe de toutes parts.

Effectivement, la tonalité moderne s'est tellement emparée de notre organisation, elle s'est tellement imposée à nos organes en les modifiant dans le sens des éléments qu'elle comporte, qu'elle a, pour ainsi parler, fermé toutes les issues de note être à la perception des éléments caractéristiques des tonalités différentes, lesquelles peuvent être considérées par rapport à la tonalité régnante actuellement dans l'Europe entière, comme autant d'idiômes étrangers ou éteints, vis-à-vis d'une langue vivante et de plus en plus envahissante. Ici revient cette analogie que j'ai eu, pour ma part, l'occasion d'établir souvent dans le cours de mes travaux, entre les langues et les tonalités; analogie fondée sur les lois mêmes de la nature de l'homme, lois identiques dans leur essence, soit qu'elles aient pour objet la manifestation des idées, des conceptions de l'intellect, soit qu'elles aient pour objet des manifestations d'un ordre évidemment inférieur, savoir des instincts, des passions.

J'aurai sans doute à m'expliquer dans la suite sur les lois qui président à la constitution des diverses tonalités; mais on ne peut dire que, quelle que soit cette constitution, et en vertu même des lois sur lesquelles elle repose, les diverses tonalités s'installent, pour ainsi parler, dans l'oreille des peuples;

elles s'assouplissent aux conditions de leur organisation, et font en quelque sorte partie de leur langage. Les éléments euphoniques de la tonalité s'associent naturellement à ceux de la parole elle-même, et, de même que l'enfant parle sa langue sans l'avoir apprise grammaticalement, il chante aussi sa musique, c'est-à-dire sa tonalité maternelle, sans en connaître la syntaxe. Son oreille s'y forme, ses organes s'y prêtent; il ne sait rien encore, mais c'est une langue dont il a la clef. Et remarquez que ce phénomène s'opère par les moyens les plus vulgaires, par les cantilènes dont la nourrice berce son nourrisson, par les refrains que l'orgue de Barbarie fait retenir dans les carrefours, de même que la mère délie la langue de l'enfant par les locutions les plus puérides. C'est ainsi que nous sommes tous initiés aux profonds mystères de ces deux langages. L'enfant dont je parle a la voix juste, c'est-à-dire que, dans la série des sons composant l'échelle tonale, il évite les relations irrégulières, anormales, guidé par le seul instinct. Sans rien savoir, il connaît mieux la tonalité qui lui est familière que le théoricien le plus habile ne connaît une tonalité étrangère dont il voudrait s'assimiler les éléments. Il y a donc une éducation primordiale précédant l'éducation qui fait le musicien de profession, comme, pour la parole proprement dite, il y a une éducation primordiale précédant celle qui fait le grammairien ou le lettré. Au moyen de cette seule éducation musicale primordiale, à laquelle se bornent, d'ailleurs, les neufs dixièmes des individus, ils sont aptes à jouir des charmes de la musique; et, pour peu qu'ils la perfectionnent par l'exercice d'auditions fréquentes, ils sont à même de juger jusqu'à un certain point du mérite ou des défauts d'une composition. Enfin, la tonalité, sous l'empire de laquelle nous vivons, pénètre en nous par tous les sons qui arrivent à notre oreille, de telle sorte que la langue que nous parlons, la tonalité que nous chantons, se complètent l'une l'autre pour l'éducation de notre oreille, et cela, je le répète, avant de rien savoir de l'une comme de l'autre. Il faut bien nous y résigner: nous ressemblons tous, à cet égard, plus ou moins, à M. Jourdain.

Mais pourquoi et comment la tonalité actuelle a-t-elle été substituée à l'ancienne, à celle du plain-chant?

Réponse: Par des causes à la fois indépendantes de la volonté des hommes et supérieures à cette volonté. Autant vaudrait demander comment et pourquoi la langue que parle un peuple conquérant se substitue, en l'absorbant toutefois jusqu'à un certain degré, à la langue du peuple conquis;

Ou mieux, comment et pourquoi deux idiômes, se modifiant profondément l'un par l'autre et se pénétrant pour ainsi dire l'un l'autre, parviennent à former une seule langue.

C'est encore comme si l'on demandait pourquoi et comment, depuis le XVI^e siècle, le génie catholique s'est retiré peu à peu en présence du génie séculier;

Ou bien, pourquoi et comment l'élément humain, individuel, a remplacé l'élément traditionnel et collectif depuis la même époque.

La question musicale, la question de la formation de la tonalité moderne, comme celle de l'abandon de l'ancienne, rentre donc dans les questions ci-dessus énoncées; c'est-à-dire qu'elle implique non-seulement une révolution radicale dans l'art, mais encore un certain état des esprits, une certaine tendance sociale à une époque donnée, sans lesquels cette révolution musicale ne saurait s'expliquer.

Ainsi, sans cesser d'être une et distincte en elle-même, cette question se rattache à la grande unité des causes supérieures.

Où chercher les conditions du problème, si ce n'est dans l'histoire? C'est ce que je me propose de faire dans ma prochaine lettre. J'établirai, par l'étude des faits et par des témoignages irrécusables, que le retour à l'ancienne tonalité est non-seulement un rêve, mais encore que toute tentative faite dans le but de la conservation du chant grégorien proprement dit, est et doit être radicalement frappé d'impuissance.

Agréez, l'expression de ma considération la plus distinguée.

LA REVUE ET GAZETTE MUSICALE DE PARIS, 11 mai 1851, pp. 147-148

Journal Title: LA REVUE ET GAZETTE MUSICALE DE PARIS
Journal Subtitle: None
Day of Week:
Calendar Date: 11 MAI 1851
Printed Date Correct: Yes
Volume Number: XVIII, 19
Year: 18
Series:
Pagination: 147 à 148
Issue:
Title of Article: LETTRE À M. LE PRINCE DE LA MOSKOWA
Subtitle of Article: SUR LES TENTATIVES DE RESTAURATION
DONT LE CHANT D'ÉGLISE EST L'OBJET
Signature: J. D'ORTIGUE
Pseudonym: None
Author: Joseph d'Ortigue
Layout: Internal main text
Cross-reference: XVIII, 21 et XVIII, 22